

Quel avenir pour Radio-Canada?

Alex Levasseur

Number 775, November–December 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72897ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

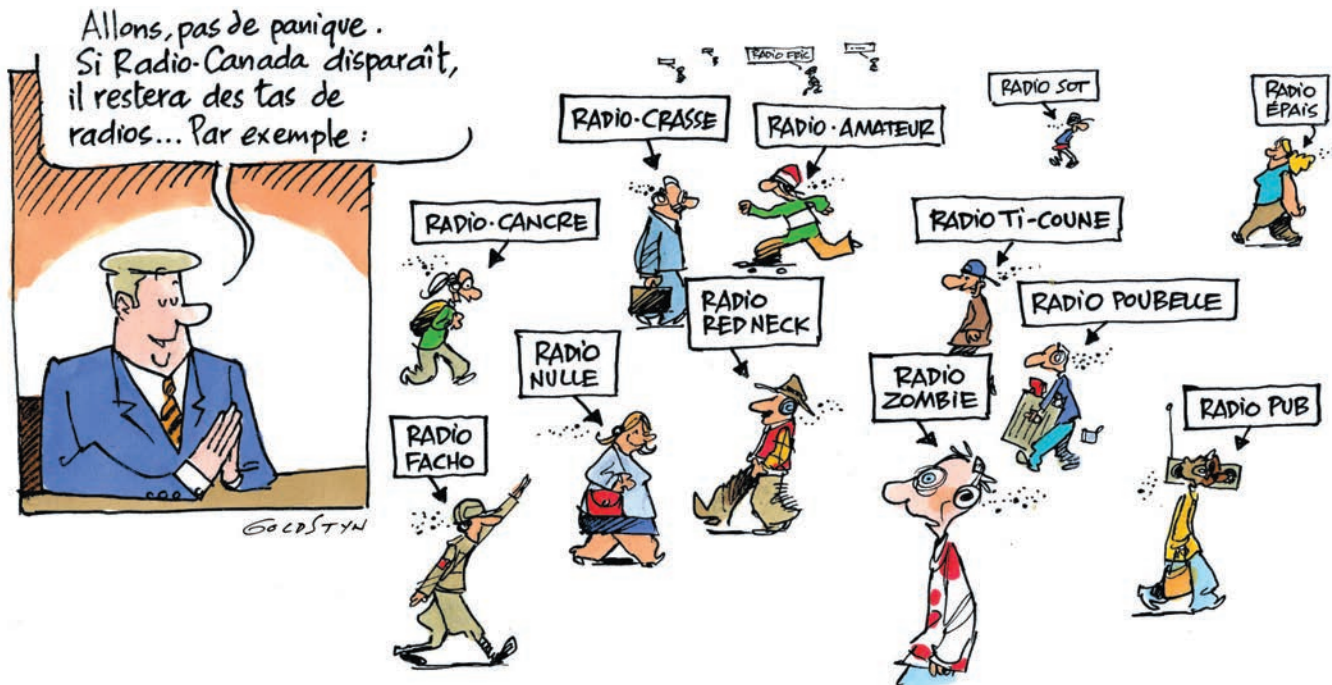
1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Levasseur, A. (2014). Quel avenir pour Radio-Canada? *Relations*, (775), 4–5.

a



Quel avenir pour Radio-Canada?

Un débat public s'impose devant le véritable saccage dont est l'objet le diffuseur public.

ALEX LEVASSEUR

L'auteur est président du Syndicat des communications de Radio-Canada

Depuis quelques années, le diffuseur public canadien fait face à des compressions budgétaires incessantes, et qui vont s'accroissant. Entre 2009 et 2015, plus d'un demi-milliard de dollars aurait été retranchés du budget de la Société Radio-Canada et de son pendant anglophone, la CBC, soit par des coupes directes dans le budget, soit par la non-indexation des salaires et des dépenses, ce qui se traduit par la perte de plus de 3600 postes pendant cette période. La haute direction a annoncé qu'au cours de la période 2015-2020, Radio-Canada/CBC deviendra « plus petite » et supprimera encore entre 1000 et 1500 emplois.

Ces compressions sont aussi excessives qu'injustifiées. En effet, le financement annuel de Radio-Canada/CBC coûte seulement 29\$ par Canadien alors qu'en France, on consacre à la radiodiffusion et à la télédiffusion publiques l'équivalent de 68\$ par

habitant, au Royaume-Uni, 97\$ et en Allemagne, 124\$. En fait, les 18 pays les plus développés y consacrent en moyenne 82\$ par habitant. De plus, ces compressions ont été faites sans aucune forme de consultation ou de débat publics.

Dans les faits, Radio-Canada/CBC est soumise à une logique de sabotage qui vise sa privatisation à plus ou moins long terme, voire son abolition, un souhait qui a été exprimé à plus d'une reprise dans les rangs du Parti conservateur de Stephen Harper. Comme le grand patron et les membres du conseil d'administration sont nommés au plus haut niveau du pouvoir politique, il est tentant pour le diffuseur public d'orienter ses choix éditoriaux afin de ne pas avoir l'air de mordre la main qui le nourrit. Et cela, au détriment du droit du public à l'information.

En partie à cause du désengagement finan-

cier de l'État canadien, tant Radio-Canada que la CBC ont développé un « modèle d'affaire » calqué sur l'entreprise privée, où l'on tente de remplacer chaque dollar public manquant par des revenus publicitaires. Cette mathématique comptable a mené le diffuseur public dans une logique de transformation progressive en une entreprise privée. Le concept est simple: pour obtenir plus de revenus publicitaires, il faut des émissions qui attirent un large public. Et pour que de telles émissions génèrent des cotes d'écoute, il faut un contenu « grand public » et, surtout, un contenu qui coûte moins cher. Dès lors, Radio-Canada/CBC est devenue une compétitrice directe des chaînes de télévision privées et est perçue comme telle par l'ensemble de l'industrie.

Cette approche est incompatible avec le mandat que lui a défini le Parlement canadien. Elle mine le rôle fondamental du diffuseur public, qui

« est un instrument essentiel pour assurer la pluralité et l'inclusion sociale ainsi que renforcer la société civile » selon l'UNESCO¹. La loi qui définit le mandat de



Bilan dévastateur à Gaza

Hormis peut-être la peur engendrée des deux côtés, l'opération militaire à Gaza a été asymétrique du début à la fin.

MICHAËL SÉGUIN

Au terme des 50 jours qu'aura duré l'opération militaire israélienne «Bordure protectrice», du 8 juillet au 26 août 2014, chaque camp est victorieux. Du côté israélien, le premier ministre Benjamin Netanyahu défend que les tunnels entre Israël et Gaza ont été détruits, que 1000 militants du Hamas ont été tués et que le groupe a été fortement affaibli. Du côté palestinien, le leader du Hamas, Khaled Meshal, affirme que la résistance armée a prouvé son efficacité, qu'elle a fait reculer le siège israélien sur Gaza et qu'Israël n'a pas réussi à ébranler le gouvernement d'unité nationale palestinien, établi en avril 2014. Mais comment parler de victoire dans une relation de pouvoir aussi asymétrique entre le colonisateur et le colonisé? L'étendue de la destruction semble plutôt parler d'elle-même...

L'opération «Bordure protectrice» présente d'abord un terrible bilan en matière de vies humaines sacrifiées.

Selon l'ONG Euro-Mid Observer for Human Rights, en date du 28 août, on comptait 2147 morts (dont 530 enfants et 302 femmes) et 10 870 blessés chez les Palestiniens, contre 70 morts (dont un enfant et une femme) et 720 blessés chez les Israéliens. De plus, jusqu'à 81% des victimes palestiniennes seraient des civils, alors que 9% seulement le sont du côté israélien, ce qui contreviendrait au droit de la guerre qui interdit d'attaquer délibérément des non-combattants.

La radicalité des moyens pris par Israël est en cause. Après 5226 attaques menées à partir des airs, du sol et de la mer, une centaine de milliers de personnes se retrouvent aujourd'hui sans toit dans un territoire grand comme l'île de Montréal, déjà affecté par une grave pénurie d'habitations. Selon un rapport du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, sur les 44 300 unités de logement qui ont été endommagées (soit 13% des maisons de Gaza), 18 000 ont été complètement ou partiellement détruites. Alors qu'un

L'auteur, doctorant en sociologie, est boursier au Centre justice et foi



Radio-Canada stipule en effet que le diffuseur public «devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit» en plus d'offrir du contenu canadien en français et en anglais partout au pays et de contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales.

Ainsi, en 2013, plus de la moitié des sommes totales investies dans la production de contenu canadien l'ont été par Radio-Canada/CBC, soit 701 millions de dollars. Comparativement, l'ensemble des télévisions privées au pays, francophones comme anglophones, a consacré en tout 605 millions de dollars à des émissions canadiennes.

Devant la volonté manifeste du gouvernement conservateur de démanteler Radio-Canada/CBC sous les yeux impassibles et complices du CRTC, un débat public s'impose pour entreprendre collectivement une réflexion sur l'avenir de notre diffuseur public. Dans son *Livre blanc sur l'avenir de Radio-Canada/CBC*, le groupe Tous amis de Radio-Canada propose la tenue immédiate d'une commission parlementaire pour répondre à certaines questions fondamentales: avons-nous encore besoin d'un diffuseur public national? Et si oui, comment doit-il être financé, quel genre de programmation doit-il diffuser et, surtout, comment devrait-il être dirigé? Autrement dit: qui contrôle le diffuseur public? Ces questions sont cruciales non seulement pour Radio-Canada/CBC et ses employés, mais aussi, surtout, pour la santé démocratique du Canada. ●

1. Abdul Waheed Khan, «La Radiotélévision de service public: une sélection de bonnes pratiques», UNESCO, 2005.



Palestinienne faisant son pain dans les ruines de sa maison à Khan Younés, 21 septembre 2014. Photo: CP/ © Rex Features